

La lettre du SNSP n°13 – Mai 2020



Cher.es praticien.nes,

Suite à notre visio-conférence du mercredi 29 avril, vous pourrez trouver des documents pour accompagner au mieux la reprise de votre activité sur la page d'accueil du site (bonnes pratiques, recettes maison, affichage du DUER obligatoire etc.) ainsi qu'un compte-rendu dans l'Espace Membre (si vous n'avez pas le mot de passe -> Lise). Les préconisations du SNSP n'ont pas de caractère obligatoire mais elles sont là pour rassurer votre clientèle et éviter une propagation inutile du virus. Nous comptons sur votre professionnalisme, votre sérieux et votre bon sens dans ces circonstances.

A l'occasion de votre visite sur notre site, vous pourrez constater qu'il a été nettoyé : merci Thierry ! Nous avons mis à jour l'annuaire (entre autre) et retiré les anciens adhérents, nous ne pouvons pas courir derrière les adhésions la moitié de l'année.

Petite précision concernant l'Aide du fonds de Solidarité, ce qui change pour le mois de mai :

La demande se fait toujours par le biais de votre messagerie sécurisée du site www.impots.gouv.fr (espace particulier).

Pour déclarer le montant de votre chiffre d'affaire 2019, vous avez 2 possibilités :

- Opter pour le chiffre d'affaire que vous aviez réalisé en Avril 2019.

OU

- Calculer le chiffre d'affaire mensuel moyen 2019 (= CA annuel/12).

Pour rappel : le calcul du montant de votre aide est basé sur le % de la PERTE de chiffre d'affaire sur le mois d'Avril 2020 par rapport à l'an dernier (qui doit être >50%).

-> saisissez le montant 2019 le plus élevé des 2 CA afin d'optimiser le montant de l'aide .

Cette aide reste plafonnée à 1500€ mensuel.

Prochaines dates à retenir :

Courant mai : 2 visioconférences -> sur la reprise de votre activité (vos retours seront les bienvenus) -> sur la reprise éventuelle en collectivité.

Lundi 22 juin à 18h00 : Nous avons décidé de tenir notre AG par visioconférence cette année, La législation nous l'autorise sans avoir besoin de modifier nos statuts (ce qui est impossible sans AG !). A vos calepins, nous attendons vos candidatures, vos bonnes idées et vos énergies !

Vous recevrez les liens évidemment.

Professionnellement vôtre,

Le SNSP

PS : vous trouverez des thermomètres sans contact à un prix "raisonnable" sur ce site <https://www.bastideleconfortmedical.com/>